



MACHEFERT

GROUP

Paris, le 20 mars 2025

La Société informe le marché de l'avancement du redressement judiciaire dont elle fait actuellement l'objet et dont la période d'observation doit en principe s'achever d'ici la fin du mois d'avril 2025.

L'Administrateur Judiciaire désigné par le Tribunal des activités économiques de Paris a initié un appel d'offres en vue de l'adoption de plans de cession. Cet appel d'offres permettait de présenter des offres de reprise divisibles et individualisées sur chacun des établissements exploités par la Société.

171 offres ont été réceptionnées par l'Administrateur Judiciaire, qui les a déposées au greffe du Tribunal des activités économiques de Paris. L'Administrateur Judiciaire a sollicité de la part des candidats une amélioration des offres en vue d'une audience d'examen de ces offres, audience dont la date sera éventuellement fixée le 25 mars 2025 par un jugement statuant sur la poursuite ou non de la période d'observation.

En parallèle de cet appel d'offres, l'Administrateur Judiciaire souhaite déposer un plan de redressement par voie de continuation d'activité.

Ce plan de continuation permettrait *a minima* le remboursement de la totalité des dettes de la Société et pourrait être financé via trois alternatives :

- En totalité par des plans de cession d'hôtels ; *ou*
- En partie par des plans de cession, en complément par le concours d'un partenaire financier ; *ou*
- En totalité par le concours d'un partenaire financier.

Le tribunal pourra adopter des plans de cession à l'issue des audiences d'examen des offres.

La Société demeure pleinement mobilisée pour assurer la continuité de son activité et préserver au mieux les intérêts de l'ensemble des parties concernées. La Société continuera à informer le marché de tout développement significatif.

Kevin Machefert
Directeur Général